

Bertrix, le 22 novembre 2019

Concerne : dépôt d'un point à l'ordre du jour du Conseil du 28 novembre 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous voudrions porter un point à l'ordre du jour du Conseil du 24 octobre 2019 :

1. Demande de mise à disposition des personnes nouvellement inscrites à la commune d'une farde d'accueil

Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ce point.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE et André CHANTEUX

1. Demande de mise à disposition des personnes nouvellement inscrites à la commune d'une farde d'accueil

Le premier point de la déclaration de politique communale adoptée le 31 janvier indiquait ce concernant l'Administration Générale :

Une attention particulière sera apportée pour tout ce concerne l'accueil du public et notamment en leur offrant les services adaptés à chacun ainsi que les facilités d'une administration moderne.

Récemment, un personne s'inscrivant à la commune de Bertrix nous faisait par de son étonnement de ne pas recevoir, lors de ses démarches d'inscription, une série d'informations pratiques sur la vie dans la commune, à l'images des renseignements disponibles sur le site internet de la commune.

Dans ce cas précis, les *services adaptés* tels que préconisés dans la déclaration de politique communale impliqueraient le mise en place d'outils clairs, simples dans leur utilisation et offrant aux nouveaux arrivants toutes les informations utiles pour leur faciliter leur installation à Bertrix.

Nous proposons dès lors que le Collège, avec les services ad hoc, réfléchisse à la réalisation d'un kit d'accueil qui serait remis à chaque personne venant s'inscrire à la commune. Ceci répondrait à la volonté affichée plus haut de prêter *une attention particulière à l'accueil du public*.

Ce kit, outre des renseignements pratiques sur l'administration communale et ses services, pourrait proposer des renseignements sur les commerces, l'HORECA, les médecins, les écoles, les clubs et associations, les promenades balisées, les horaires TEC et SNCB, un agenda des activités culturelles et autres, un résumé des règles communales en matières de déchets, et toute autre info utile pour une bonne intégration au sein de notre commune.